



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 101825

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par le conseil national de l'Ordre des sages-femmes dans son livre blanc intitulé « Innover pour la santé publique avec les sages-femmes ». Le conseil national de l'Ordre des sages-femmes propose que, à l'issue de l'expérimentation des maisons de naissance qui prendra fin en novembre 2020, ce dispositif qui, selon elles, présente toutes les garanties nécessaires de qualité et de sécurité des soins pour les patientes, soit généralisé sur l'ensemble du territoire français. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101825

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 janvier 2017](#), page 14

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)